

Rwanda. La justice du président Kagamé révèle son vrai visage.

Un "Juste" en danger de mort

Au Rwanda, pays meurtri par le génocide des Tutsis en 1994 (800 000 morts), les policiers et les juges aux ordres du régime du général-président Paul Kagamé ne s'embarrassent plus des droits de l'homme. Les abus de pouvoir sont devenus monnaie courante, au plus haut niveau de l'État, tenu d'une main de fer par la communauté tutsie. Les victimes peuvent aussi devenir bourreaux. Au Rwanda, il ne fait pas bon être hutu, communauté entachée par la responsabilité du génocide.

Le cas du sous-préfet Théodore Munyangabe est exemplaire. Ce haut fonctionnaire hutu, courageux, décida de rester à son poste aux heures les plus tragiques, d'avril à juin 1994, lorsque les extrémistes hutus faisaient régner la loi des machettes. À Cyangugu, il accepta de travailler avec les Français de l'opération humanitaire "Turquoise" (juin-août 1994), pour restaurer l'ordre et la sécurité. « *Son comportement a été sans peur et sans reproche lors du génocide, témoigne le colonel Jacques Hogard, à l'époque responsable du secteur de Cyangugu. Ce "Juste" m'a aidé, au péril de sa vie.* »

Seul haut fonctionnaire à ne pas avoir fui à l'étranger, Munyangabe se rallia au nouveau gouvernement tutsi. « *Il voulait afficher sa volonté de réconciliation et d'unité nationale* », témoignent ses proches. Mal lui en coûta. Le répit

dura six mois. Dès mars 1995, le nouveau régime lançait une campagne d'"épuration" visant ses opposants ou prétendus tels. Hutu, préfet sous l'ancien régime, collaborateur des Français, Munyangabe cumulait les "fautes". Arrêté, accusé de "génocide" et de "crime contre l'humanité", il fut condamné à mort en 1997.

Confiant dans son bon droit, tenace, il fit appel et réussit à produire une masse de témoignages l'innocentant de manière définitive. Des Tutsis rescapés se portèrent même à son secours. Le responsable tutsi du camp de Nyarushishi célébra son « *comportement exemplaire et courageux* » : « *Il ne nous a pas abandonnés en détresse, dans le cadre qui a coûté la vie à plusieurs milliers des nôtres. Il s'est dépensé sans ménager aucun effort pour essayer de contrer le programme diabolique de nos bourreaux, tout en sachant bien qu'il risquait lui aussi sa vie et celle de sa famille. Nous lui en serons à jamais reconnaissants.* »

En 1999, Munyangabe est lavé de toute accusation. Non-lieu. Mais son calvaire recommence, voulu par le régime. Moins d'un mois après sa libération, le

malheureux est de nouveau jeté en prison, sans l'ombre d'un procès ou d'une procédure normale. Il y est depuis huit ans, toujours soumis à de terribles pressions morales et physiques.

Trois de ses enfants, Théophile, Nandine et Sabine, avaient pu quitter leur pays à temps et rejoindre l'Europe. Sabine vient de se voir reconnaître le statut de réfugiée politique en Belgique. Les trois plus jeunes, âgés aujourd'hui de 17 à 28 ans, restés longtemps au Rwanda ont dû à leur tour fuir le régime et partir

pour l'étranger. Ils souhaitent rejoindre leurs frères et sœurs en Europe.

« *Cette solution est la seule possible car leur liberté et leur vie seraient gravement mises en péril par un retour forcé dans leur patrie, tant que le régime de M. Kagamé tient le pouvoir* », témoigne le colonel Hogard, aujourd'hui civil. Préoccupé par le sort de cette famille, fidèle au préfet courageux qu'il avait vu en action à Cyangugu, l'ancien officier de Légion a alerté le Réseau international pour la promotion et la défense des droits de l'homme au Rwanda et l'association Secours de France.

Mme Munyangabe ne peut voir son mari que trois minutes par mois ! Le marché que propose le régime est clair : « *En échange de sa liberté, on lui demande d'accuser les militaires français des pires ignominies.* » Jacques Hogard est inquiet : « *Jusqu'à ce jour, pour son honneur, au prix de sa liberté, de sa vie et des pressions sur sa famille, il s'est toujours refusé à le faire. Le malheureux est à bout.* » Bernard Kouchner connaît-il le cas Théodore Munyangabe ?

FRÉDÉRIC PONS

Les Larmes de l'honneur, de Jacques Hogard, éditions Hugo & Cie, 140 pages, 10 €.

Secours de France : comité de secours à Théodore Munyangabe, 29, rue de Sablonville, 92 200 Neuilly-sur-Seine.



Théodore Munyangabe, préfet courageux en 1994, emprisonné depuis huit ans par le régime rwandais.



Main de fer. Paul Kagamé, général-président d'un pays où les anciennes victimes sont parfois devenues des bourreaux.

PHOTOS : RODRIGUE NGOMI/AP/SIPA, DR